



En finir avec la violation des droits des Jeunes Isolés Etrangers

Tous les jours en France, des centaines d'enfants, de jeunes étrangers sont laissés à l'abandon, exclus de la protection qui leur est due, une charge qui incombe aux départements. Ceux-ci se partagent avec la police, les parquets et les tribunaux le soin de faire le « tri » entre les jeunes qui seront reconnus mineurs et les autres, déclarés majeurs après un entretien suspicieux, un document jugé douteux ou les conclusions aléatoires d'une expertise osseuse. Pour les « heureux » élus, trop souvent ne s'ensuit qu'un service minimum d'encadrement sans que les bilans obligatoires ne soient réalisés sur leur situation, leurs besoins en santé, en éducation.

Malgré l'encadrement prévu par la protection de l'enfance et ses dispositions réglementaires, les pratiques de trop de services de l'Aide sociale à l'enfance ou des associations chargées de ces jeunes conduisent à de véritables maltraitances : « parcage » des mineurs isolés dans les hôtels ou hébergements inadaptés à l'accueil d'enfants et de jeunes, non-scolarisation. Quant aux exclus de la prise en charge, ils sont condamnés à l'errance, harcelés et contraints de décamper de leurs abris de fortune lorsqu'ils ne sont pas victimes de violences policières.

Heureusement, bien plus souvent qu'on ne l'imagine, des mobilisations courageuses se développent portées par les jeunes et leurs soutiens. Elles obtiennent parfois gain de cause, sauvant, trop rarement, quelques jeunes de leur misère pour une durée incertaine.

Il y a urgence à ce que les responsables politiques ouvrent les yeux ! Assez d'hypocrisie !

Il ne suffit pas de se réclamer des conventions internationales sur les droits humains, il faut les respecter !

Nous, associations, organisations, syndicats, collectifs, engageons dès septembre dans une campagne nationale d'alerte, de mobilisation et de dénonciation :

- en mutualisant les informations et témoignages, dans la perspective d'établir un état des lieux
- en multipliant les initiatives locales et/ou régionales, concertées ou pas, médiatisées pour dénoncer les politiques menées
- en débouchant sur une initiative commune, pour relayer publiquement au niveau national cette alerte, partager les expériences.

Premiers signataires :

- FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s)
- FERC-CGT (Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture –CGT)
- SNUTER-FSU (Syndicat National Unitaire de la territoriale–Fédération Syndicale Unitaire)
- RESF (Réseau d'Éducation Sans Frontières)
- MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples)
- FSU Nationale (Fédération Syndicale Unitaire Nationale)
- FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves)
- EPP (Enseignants Pour la Paix)
- GISTI (Groupement d'Information et de Soutien des Immigrés)
- DEI -FRANCE (Défense des Enfants International –France)
- SNPES-PJJ/FSU (Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social-PJJ/Fédération Syndicale Unitaire)
- CPMJIE (Collectif Parisien pour les Mineurs et Jeunes Isolés Etrangers)
- LDH (Ligue des Droits de l'Homme)
- La CIMADE
- Fédération Nationale Sud Santé Sociaux
- Sud Education Guyane

Contacts RESF

Gérard Colo 06 58 62 40 18

Armelle Gardien 06 89 49 48 47

Richard Moyon 06 12 17 63 81